



Erreur affichage note examen universitaire

Par matrix9

Bonjour,

Après de nombreuses recherches infructueuses, je me tourne vers ce forum. Je vous remercie par avance pour le temps que vous me consacrerez.

À la suite d'un examen universitaire (partiel de mi-niveau), l'administration a affiché les résultats. Sur cet affichage j'ai reçu la note de 14/20. Un mois après l'affichage, le second examen de cette même matière a eu lieu (partiel de fin de niveau).

Après ce second examen, je regarde par hasard l'affichage des résultats du partiel de mi-niveau et je me rends compte que ma note qui était de 14/20 est devenue 09/20.

L'administration n'a jamais signalé cette modification !

Même si ma note réelle était de 09/20, l'administration a commis une erreur en affichant la note de 14/20. En effet, j'ai passé mon second examen en pensant que j'avais obtenu la note de 14/20 au premier examen (j'aurais fourni davantage d'efforts au second examen si j'avais su dès le début que l'on m'a attribué 09/20 au premier examen).

Pouvez-vous me dire s'il existe un recours pour prendre en compte la note de 14/20 et non celle de 09/20 (la faute incombe à l'administration après tout...) ?

Merci pour votre aide,

Une étudiante en détresse.

Par morobar

Bonjour,

Hélas pour vous l'erreur ne fait pas le droit.

Tout au plus l'erreur ouvre le droit à indemnisation en termes de Dommages et intérêts, à condition d'obtenir gain de cause devant un tribunal.

Par yapasdequoi

Bonjour,

L'affichage n'est pas la seule voie de communication. Vous devriez recevoir un document individuel qui établit vos notes et fait foi en cas de recours.